

Air Inter Îles relie Marie-Galante à Pointe-à-Pitre

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / STÉPHANE AUGIER

21 février 2025



Après plus de deux décennies d'interruption, Air Inter Îles a décidé d'organiser des vols directs entre Pointe-à-Pitre et Marie-Galante. Cette liaison s'effectuera trois fois par semaine.

Le premier vol, assuré par un Tecnam P2012 d'une capacité de neuf passagers, a décollé le 20 février, reliant l'aérodrome de Grand-Bourg à l'aéroport Guadeloupe-Pôle Caraïbes Maryse Condé aux Abymes. Temps du trajet : une vingtaine de minutes.

Ce retour des vols commerciaux a été rendu possible avec le concours du conseil départemental. La collectivité a investi dans la modernisation de l'aérodrome de Grand-Bourg afin d'accueillir à nouveau des liaisons

régulières.

L'inauguration de la ligne s'est déroulée en présence de Guy Losbar, président du conseil départemental, de Maryse Etzol, maire de Grand-Bourg et présidente de la communauté de communes de Marie-Galante, ainsi que de Vincent Beauvarlet, président d'Air Inter Îles. « *L'objectif est de désenclaver Marie-Galante et de dynamiser son économie touristique* », a plaidé Guy Losbar.

Air Inter Îles ambitionne d'attirer à la fois les résidents de Marie-Galante et une clientèle touristique en quête de découverte. La compagnie a également noué des partenariats avec Air France, Air Caraïbes et Corsair, permettant la réservation de billets combinés entre Grand-Bourg et Paris. Côté tarifs, un aller-retour entre Grand-Bourg et Pointe-à-Pitre devrait osciller entre 180 et 220 euros. Des négociations sont en cours afin de proposer des tarifs préférentiels aux habitants de Marie-Galante, facilitant ainsi leurs déplacements quotidiens.